

Règlements de la Chambre

1. Les députés doivent être habillés en habit formel
 - a. Pantalons propres, veston, chemise (avec ou sans cravate ou nœud papillon)
 - b. Robe ou jupe plus longue que les genoux, blouse ou chandail propre.
 - c. Souliers propres
 - d. Éviter les jeans, les vêtements troués ou trop décontractés.
2. Les députés doivent utiliser du langage parlementaire (voir la liste de mots non parlementaire)
3. Les députés ont droit à leurs notes pendant les débats et discours, mais ne peuvent avoir aucun autre objet dans les mains.
4. Les députés doivent remercier la présidence chaque fois qu'ils prennent la parole. Ils doivent également la vouvoyer (dire « vous » et non « tu »).
5. Les députés doivent référer à un autre député par sa circonscription et non son vrai nom. [ex. : Je crois que la députée de Saint-Boniface-Saint-Vital a raison]
6. Lorsque la présidence se lève, tous les députés doivent s'asseoir et se taire.
7. Lorsque la masse est levée, tout le monde doit se lever.
8. Personne ne peut traverser les triangles sacrés entre la présidence, la masse et le député qui parle.

Appels au Règlement

Un député peut se lever à tout moment afin d'invoquer un règlement. Ceci est fait en se levant et en disant : « **Appel aux règlements** ». Les délibérations cessent et la présidence reconnaît le député qui fait ensuite appel au règlement en question. Par la suite, la présidence prend une décision quant à l'appel.

Questions de privilège

Une question de privilège est soulevée lorsqu'on croit qu'il y a eu une attaque à sa personne ou à son intégrité. Un député peut se lever à tout moment afin d'invoquer la question de privilège. Ceci est fait en se levant et en disant : « **Question de privilège** ». À ce moment, les délibérations cessent et la présidence reconnaît le député qui fait ensuite appel à la question de privilège en cours. Par la suite, la présidence prend une décision quant à l'appel. Si la présidence juge que la question de privilège est valable, elle demandera des excuses au député coupable. À ce moment, si ce dernier ne s'excuse pas, il risque de se faire expulser de la Chambre. Situations où l'on pourrait invoquer la question de privilège : appeler un député par son prénom ou le tutoyer, des insultes flagrantes à la Chambre ou à un autre député, etc.

Mots non parlementaires

Animal	Faux	Merde, de la
Arrogant	Forger, falsifier	Mental, aberration
Âne	Fraude	Mussolini
Assassin	Gang, bande	Nazi
« Je m'en foutisme »	Hitler	Néfaste
[attitude]	Honneur, n'a pas d'	Niaiseux
Blessé, blessant	Honte	Obscène
Bouffon, bouffonnerie	Hypocrite	Obstruction systématique
Caractère, ne pas avoir de	Ignorant	Phoque savant
Censurer	Illégal, acte/action	Pourri, discours
Chantage	Imbécile	Priver
Cheap	Indécent	Renies, des promesses
Cochon	Injurieux	Retarder
Conduite, comportement	Injuste	Séparatiste
Courage, n'a pas de	Insincère, mauvaise foi	Scandaleux
Culpabilité	Insinuation	Scrupuleux, peu
Cynique	Insolent	Sot, sotté
Déformer les faits	Irresponsable	Sournois
Démagogue, « martyr »	Lâche	Stupide, stupidité
Dénaturer	Malhonnête	Supercherie
Diffamatoire	Malicieux	Trahison
Écran de fumée	Mal interpréter	Tromper
Erroné	Mal représenter	Vil
Escroc	Malveillance	Vérité, ne pas dire la
Farceur	Mauvais, « evil »	Voler
Fausser, les faits	Mensonge	

Amendements et sous-amendements¹

Voici quelques formes que peuvent prendre des motions d'amendement [ou de sous-amendement]. Vous n'avez qu'à choisir la clause qui s'applique mieux. Avant de présenter votre amendement en Chambre, assurez-vous de le montrer à un membre de votre parti pour qu'il approuve).

Pour supprimer quelque chose

Il est proposé par _____ et appuyé par _____
qu'on modifie le projet de loi # ___, loi concernant _____,

A) en supprimant l'article #__

ET/OU

B) en supprimant à l'article #___, les mots suivants :
« _____ ».

Pour remplacer quelque chose

Il est proposé par _____ et appuyé par _____
qu'on modifie le projet de loi # ___, loi concernant _____, à l'article
_____,

A) en retranchant les mots « _____, » et en les remplaçant par ce
qui suit : « _____ ».

ET/OU

B) En ajoutant, immédiatement après le(s) mots « _____, » ce
qui suit « _____ ».

Pour ajouter quelque chose

Il est proposé par _____ et appuyé par _____
qu'on modifie le projet de loi # ___, loi concernant _____, en
ajoutant, immédiatement après l'article #__, le nouvel article suivant :
« _____, » et en renumérotant en conséquence les articles qui
suivent.

¹ Source : Beauchesne – Appendice 1, #41